



PREAVIS MUNICIPAL No 02-2018

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 2 mai 2018

Objet : Comptes 2017

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous présente ses comptes 2017 qui bouclent avec un déficit de Fr. 189'159.41

Les comptes et les rapports sont envoyés aux conseillers par mail ou sur demande par pli postal.

Ces comptes 2017 ont été soumis à l'examen de la commission de gestion qui portera son rapport à votre connaissance, lors de la séance du 28 juin 2018.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

- Vu le préavis No 02-2018 de la Municipalité
- Oui le rapport de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'adopter les comptes 2017 tels que présentés avec un déficit de Fr. 189'159.41 ;
2. D'en donner décharge à la boursière, d'en donner décharge à la Municipalité ;
3. De donner décharge de son mandat à la commission de gestion.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 17 avril 2018.

Au nom de la Municipalité :

Sylvie Judas
Syndique

Lucy Thalmann
Secrétaire municipale

